

Portraits

Portrait de Marie Laure CHLPAC

Mais qui est donc cette jeune fille à la casquette verte qui travaille avec Bruno Baconnet ?

Son nom ?

C'est Marie-Laure CHLPAC (on ne prononce pas le « l »). Son nom de famille est d'origine polonaise et lui vient de ses grands-parents paternels ; elle-même est née et a vécu dans le Nord de la France.

Son travail ?

Elle est Agent technique pour la Mairie de Béruges, en Emploi d'Avenir pour 3 ans, depuis septembre 2013. Elle s'occupe de la tonte, du débroussaillage, de la taille des haies et de la voirie ; et puis elle conduit la camionnette, le camion-benne et le tracteur-tondeuse. Elle apprécie beaucoup ses collègues et son travail à la campagne.

Ses points forts ?

Naturelle et très franche, elle a été recrutée dès son arrivée dans la Vienne au Centre de tri de Saint-Éloi comme Contrôleur qualité en déclarant : « Prenez-moi, je travaille mieux qu'un mec ! ». Sur ses conseils, d'autres femmes ont ensuite été recrutées créant un peu de parité dans l'entreprise. Plus tard, lors de son recrutement à Béruges, sa poignée de main

ferme et décidée sera déterminante.

Ceux qui la côtoient constatent que le dynamisme et la vivacité dont elle fait preuve dans son travail comme dans sa conversation s'accompagnent d'un enthousiasme communicatif.

Ses passions ?

Les chiens tout d'abord : Marie-Laure a un Diplôme d'éleveur délivré par la Société Centrale Canine. Elle aime tout particulièrement les chiens braques français mais également les setters, les épagneuls français et les saint-bernard dont elle a fait l'élevage lorsqu'elle habitait dans le Nord. Elle a également élevé des chevaux : des Traits du Nord. Enfin, depuis l'âge de 17 ans elle aime jardiner et entretient un potager.

Ses projets ?

Résidant actuellement à Chalandray, notre Agent technique féminin voudrait habiter à Béruges pour être auprès de son travail et ne pas avoir à faire de la route. Elle envisage, par ailleurs, de reprendre l'élevage canin mais à une plus petite échelle.

Une maison à rénover avec un grand jardin pour faire un potager et avec un chenil pour élever ses animaux préférés : voilà ce qu'il reste à souhaiter à Marie-Laure !

Avis aux propriétaires...

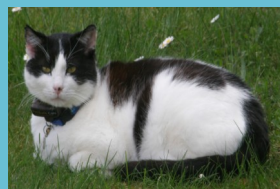


Petites Annonces

Recherche petits travaux de peinture, déco, bricolage, jardinage. Paiement CESU.

Jacques Allard
06.11.81.21.61

Perdu jeudi 24 avril
Chat noir et blanc



Hermès porte un tatouage, un collier bleu et un collier noir
Merci de contacter G Coq et H Arnaud
Au : 05 49 39 08 60
06 12 64 26 24
06 78 36 93 03



Au cours de cette journée, de nombreuses personnes ouvriront leur jardin afin de partager quelques astuces et méthodes de compostage, avec leurs voisins et les voisins de leurs voisins !

A Béruges, Lucie Malivert, 22 chemin du Gassouille à la Torchaise propose du compostage en bac de 9h à 12h.

Du compost en tas, au composteur collectif, en passant par le compost en andain ou encore le lombricomposteur, cette journée sera l'occasion pour les curieux de découvrir diverses méthodes de compostage. Les jardiniers dévoileront leurs secrets de fabrication de cet « or noir » utilisable au jardin ou sur les balcons et qui permet de réduire d'environ 30 % le contenu de nos poubelles.

Association Compost'Âge tél : 06 58 95 28 69 www.compost-age.fr

Découvrez « **Les activateurs** » un site participatif sur les pratiques du compostage et du jardinage au naturel !

L'Association Compost'Âge organise « Tous au compost » le samedi 17 mai de 9h30 à 17h, dans le département de la Vienne.

Numéros utiles

- Mairie ▶ 05 49 53 32 54
- Urgence eau ▶ 05 49 41 91 91
- Médecin ▶ 05 49 53 27 27
- Infirmières ▶ 07 88 16 15 94
- Kiné ▶ 05 49 53 39 95

- Ecole ▶ 05 49 53 33 08
- Garderie ▶ 05 49 59 14 66
- Cantine ▶ 05 49 53 39 70
- Petite Enfance ▶ 05 49 89 03 25
- Philine (animaux errants) ▶ 06 85 95 28 25



La Lettre de Béruges

Mai 2014
n°257

Le mot du maire

Le Conseil Municipal du 29 avril a voté le budget prévisionnel de la Commune. Nous avons souhaité nous donner le temps de la réflexion avec les Bérugeois concernant les prochains gros chantiers d'investissement. C'est pourquoi le Conseil a voté pour cette année un budget de transition, sans gros bouleversements dans le fonctionnement comme dans l'investissement. Nous mènerons lors des prochains mois une réflexion approfondie qui dessinera les orientations budgétaires des prochaines années. Vous trouverez dans cette Lettre de Béruges des éléments chiffrés et commentés qui vous aideront à appréhender les éléments clés de ce budget. L'équipe municipale est également à votre disposition pour répondre à vos questions sur le sujet.

La communication avec les Bérugeois est un chantier prioritaire. C'est dans cet esprit que nous mettons en place un nouvel outil : le mail d'information communale. Cet outil permettra de diffuser des informations d'actualité de façon très réactive, via un mail envoyé à tous les Bérugeois qui s'y seront abonnés. Exemple d'informations susceptibles d'être diffusées via cet outil : la grève des éboueurs, la fermeture temporaire d'une rue pour travaux, ou le rappel d'une manifestation publique. Vous trouverez plus d'informations sur la procédure d'abonnement dans cette Lettre de Béruges.

Un autre chantier à mener rapidement est le bilan des activités périscolaires liées aux nouveaux rythmes scolaires. Quelle organisation mettre en place pour la rentrée ? La Commission Enfance Jeunesse qui se réunit le 22 mai travaillera sur le sujet. Les Bérugeois intéressés y sont bien sûr invités.

En attendant, profitons des pique-niques de quartier à venir pour faire la fête avec nos voisins.

Prochain Conseil Municipal

▶ mercredi 28 mai 2014 à 20h30

Prochaines Commissions

- ▶ Commission Enfance et Jeunesse : Jeudi 22 mai 20h30 en Mairie
Objet : bilan des rythmes scolaires 2013-2014
- ▶ Commission Information et Participation citoyenne : Mercredi 21 mai à 20h en Mairie

Vie municipale



Le 25 mai, les citoyens français éliront leurs 74 députés du parlement européen. Ceux-ci sont désignés au suffrage universel direct et proportionnel, la France étant découpée en 8 circonscriptions électorales. Béruges fait partie de la circonscription ouest qui élit 9 euro-députés.

Le rôle des députés européens est d'examiner et voter les lois communautaires. Ces projets de loi émanent de la Commission Européenne (qui regroupe 28 commissaires européens) et des eurodéputés qui eux aussi peuvent soumettre des propositions.

Bureau de vote ouvert dès 8h00
Dépouillement public à partir de 18h00



Voirie Assainissement

▶ Chantier rue de la Croix et rue François Albert

Les travaux d'adduction en eau potable sur le secteur rues de la Croix et François Albert arrivent à leur terme et nous en sommes à la fin de la reprise du revêtement bitumineux. Le Conseil Général a décliné notre demande de fonds supplémentaires pour réaliser un revêtement sur la totalité de la largeur de la voie D40, et seules les reprises sur les zones décaissées pour le passage des tuyaux ont été réalisées.

Pour le mois de mai, les travaux vont se concentrer sur le secteur du pont de la Boivre et au carrefour de Cruchet et de la D40 pour la mise en place de chambres enterrées avec les jeux de vannes de coupures sectorielles. La Mairie disposera, par la suite, de plan de recollement précis sur ce nouveau réseau de distribution d'eau – facilitant les interventions de maintenance avec le contrôle permanent d'éventuelles fuites. La circulation a été perturbée le lundi 28 avril et le mercredi 30 avril et nous prions les Bérugeois gênés par ces fermetures temporaires de voies de nous en excuser. Normalement, le 28 mai prochain nous réceptionnons ces travaux.

▶ Chantier de la station d'Épuration de Bourgversé

Les travaux démarrés depuis deux semaines sont conformes au planning prévisionnel. La tranchée en bordure de voirie à droite après le pont de Cruchet est aujourd'hui remblayée, il n'y a donc plus de risque d'affaissement. Le chemin de randonnée passant devant l'entrée de la station sera remis en état après les travaux. Grand Poitiers assure, pendant les travaux, les vidanges nécessaires au traitement des eaux usées du secteur. Prochainement, nous bénéficierons d'une station à filtration végétale s'inscrivant dans une politique de Développement durable dans la gestion de nos déchets.

// Dates à retenir

- **17 mai**
Nuit des Musées - Association Archéo
- **17 et 21 mai**
Matinées Sophrologie Dynamique
Salle Claudette - FEPS Sophrologie
- **18 mai**
Tournoi de Pétanque - Carreau Bérugéois
- **20 mai**
Pique-nique pêche - Amitié Bérugéoise
- **23 et 24 mai**
Théâtre - FEPS Théâtre
- **24 mai**
Rassemblement moto au stade Paul Mullan
Béruges Moto Club
- **7 juin**
Spectacle de danse de fin d'année
Vouneuil/Biard - salle R2B - FEPS Danse
- **7 juin**
Journées nationales de l'archéologie
Association Archéo
- **24 au 27 juin**
Voyage en Normandie - Amitié Bérugéoise
- **27 juin**
Fête de l'école - APE
- **29 juin**
Méchoui du Foot - USB
- **13 juillet**
Fête Nationale
- **13 juillet**
Festival « de la trace aux gestes » au Musée
de Béruges - Association Archéo
- **6 septembre**
Forum des Associations
- **7 septembre**
Rando marche et VTT à Lavausseau
Val Boivre
- **12 septembre**
Sortie au Puy du Fou - Amitié Bérugéoise
- **20 et 21 septembre**
Exposition sur la Guerre 14-18
Association Archéo
Journées Européennes du Patrimoine
- **21 septembre**
Vide Grenier au Stade Paul Mullan - APE
- **Fin septembre /début octobre**
Festi 86

Vie associative



Comité de Jumelage
Pascale Balawender
05 49 18 24 65
jumelage.beruges@laposte.net

La 8^{ème} édition de la soirée paëlla bérugéoise s'est fort bien déroulée. Elle a rassemblé 120 participants et les papilles gustatives ont bien apprécié ce délicieux repas agrémenté d'un dessert poitevin, des tourteaux fromagers accompagnés de crème anglaise. Comment imaginer plus international que ce repas ?

De plus, l'animation musicale assurée par le groupe **Guarana (musique brésilienne)** a été le point d'orgue de cette soirée et a même permis à certains Bérugéois de danser. Quelle belle soirée !!!



Merci encore à tous les bénévoles qui ont cuisiné et assuré un excellent service !



USB Foot
Dominique Nouzilleau
05 16 83 07 89
<http://foot.beruges.fr>

► **AG de l'USB Foot**
Salle Claudette, 25 mai à 18h30
► **Prochains matchs programmés :**
Dimanche 25 mai
Dissay Cs 1 – Béruges 1 à 15h
Béruges 2 – Coulombiers 2 à 15h



Bibliothèque
Marie-France Brunet
05 49 53 31 44
bibliotheque@beruges.fr

Rappel des horaires d'ouverture :
► mercredi de 16h00 à 18h00
► jeudi de 16h00 à 17h30
► samedi de 10h00 à 12h00
Pendant les vacances, la bibliothèque est ouverte seulement le **samedi matin**.



Feps Gym Step Pilates
Edwige Vilneau
06 88 55 89 04
gym@feps.beruges.fr

En raison des jours fériés en mai et juin, nous informons nos adhérents qu'ils sont libres de rattraper les cours sur les créneaux horaires de leur choix. N'hésitez pas !



FEPS Théâtre
Dominique Manceau
05 49 53 37 05

La troupe "**LES FARFADETS DE BERUGES**" vous présentera son spectacle annuel "**LA FOLIE ET SA COUR**".

• **Vendredi 23 mai à 20h30**
• **Samedi 24 mai à 20h30**

► Première partie : Les 11 enfants seront heureux de jouer "**le Roi de la Folie Poisson**" écrit et mis en scène par Angélique ORVIN.

► Deuxième partie : Les 6 adultes présenteront "**Eva Peron**" adapté et mis en scène par Angélique ORVIN.



Vous rencontrerez, lors de ce spectacle, des Rois, des Reines mais aussi des fous, d'autres qui font cavaliers seuls où celui qui gagne la partie n'est pas toujours celui qu'on croit. La vie sur un échiquier.

Nous vous espérons très nombreux en famille, entre amis. Détente et bonne humeur assurées !
Comptez aussi sur un brin de folie !

Tournoi de Volley-ball



Organisé par le club de Volley-ball de Fontaine le Comte

• **Le Dimanche 25 mai toute la journée au Stade Paul Mullan de Béruges**
Ouvert à tous

Le tournoi se joue en équipe de 3, féminines, masculins ou mixte, ouvert à toutes et tous, novices ou expérimenté(e)s, grandes et petits, jeunes (à partir de 14, 15 ans) et moins jeunes.
L'inscription se fait sur place, dès 10 heures et le tournoi débutera vers 11 h.
Des lots seront offerts à chaque participant(e).

Pour tout renseignement, contactez :
Emmanuel BONNET 06 10 67 60 70
Cédric DUPUTIE 06 65 54 71 87



FEPS Danse
Delphine Dugrillon
06 19 73 23 22
Karine Neveux
06 88 99 25 96
Isabelle et Olivier Farat
06 19 88 17 81

mel : danse.fepsberuges@yahoo.fr

• **Samedi 7 juin à 20h30** à la salle Rives de Boivre (R2B) à Vouneuil-sous-Biard.

Spectacle de fin d'année. Venez voyager avec nous !

• **Samedi 21 juin**

Stage de zumba pour les enfants à la salle Birocheau du CREPS :

4-7 ans : de 10h à 10h45 et > 8 ans : de 11h à 11h45
Tarif : 5€.

Réservation fortement conseillée.



Béruges Moto Club
Olivier Auger
06 80 38 04 68

Le Béruges Moto Club organise sa 1^{ère} rencontre interclubs moto

• **le samedi 24 mai 2014 à Béruges**

Balade moto le matin, suivie d'un apéritif festif sur la place de Béruges, puis repas partagé au **stade Paul Mullan**.

Tarif de la journée (café, apéro et repas compris) : 10 € hors boissons.

Contacts : Laurent Brianceau 06 80 38 04 68
Olivier Auger 06 76 18 74 76



APE
Damien Ranger
07 86 94 45 49
Angélique Loehr
06 08 16 26 95
contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

Voici le nouveau logo de l'APE, réalisé avec la participation des classes de Maternelle de l'école de Béruges

• **Judi 15 mai 2014 à 20h30** - Salle Claudette
Réunion APE



Piquepatch & Tchach'
Henriette Quintard
05 49 53 31 80

• **Samedi 13 décembre 2014** Puces couturières
• **Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014**
Exposition des travaux à la salle Claudette



Société Archéologique et Historique des Amis de Béruges
Jean-Claude Guilbert
05 49 53 36 25

Jeanclaude.guilbert@wanadoo.fr

• **samedi 17 mai 2014 à partir de 20h au jardin archéologique et au musée**



Lecture de textes et animation par les associations les Amis de Béruges et la Bibliothèque de 20h à 23h. Rejoignez-nous avec vos lampes de poche !

Le projet 1914-1918 suit son cours et nous sollicitons votre aide.



Carte postée de Béruges en novembre 1914, par un jeune garçon

L'équipe est en plein travail de recherche, de rédaction et de préparation. Pour illustrer le document qui paraîtra en septembre, **nous avons besoin de photos** : celles de vos ancêtres qui ont fait la guerre, **des photos du front, des photos de combattants** et aussi **des photos de Béruges avant 1914 ou pendant la guerre**. Nous vous les rendrons, si vous voulez bien nous les confier, dès qu'elles auront été reproduites. Elles seront insérées dans la publication ou seront exposées.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre 2014 nous aurons une exposition prêtée par l'O.N.A.C (office national des anciens combattants). Mais nous souhaitons la compléter par des objets qui la rendraient plus concrète et plus « locale ». Si vous avez des objets datant de la guerre comme des livrets militaires, des certificats de bonne conduite, des douilles d'obus, des casques, des objets fabriqués dans les tranchées, des affiches, voire des journaux... n'hésitez pas à nous les confier peut-être même juste au moment de l'exposition. Tenez-nous au courant de ce que vous pouvez faire pour célébrer dignement ce centenaire.

Nous tenons une permanence à la mairie le mercredi matin, chaque semaine, de 9 h à 12 heures. Merci pour votre aide et votre confiance
P. Balawender, P. Bossard, JP. Chabanne, P. Kihm, N. Silvestre

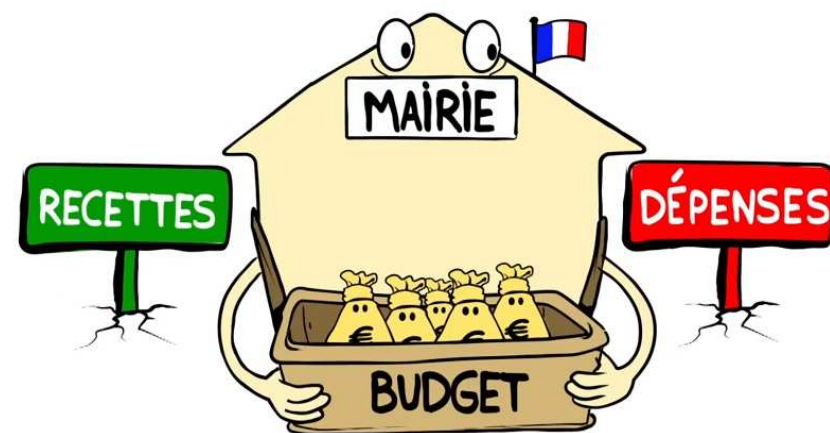
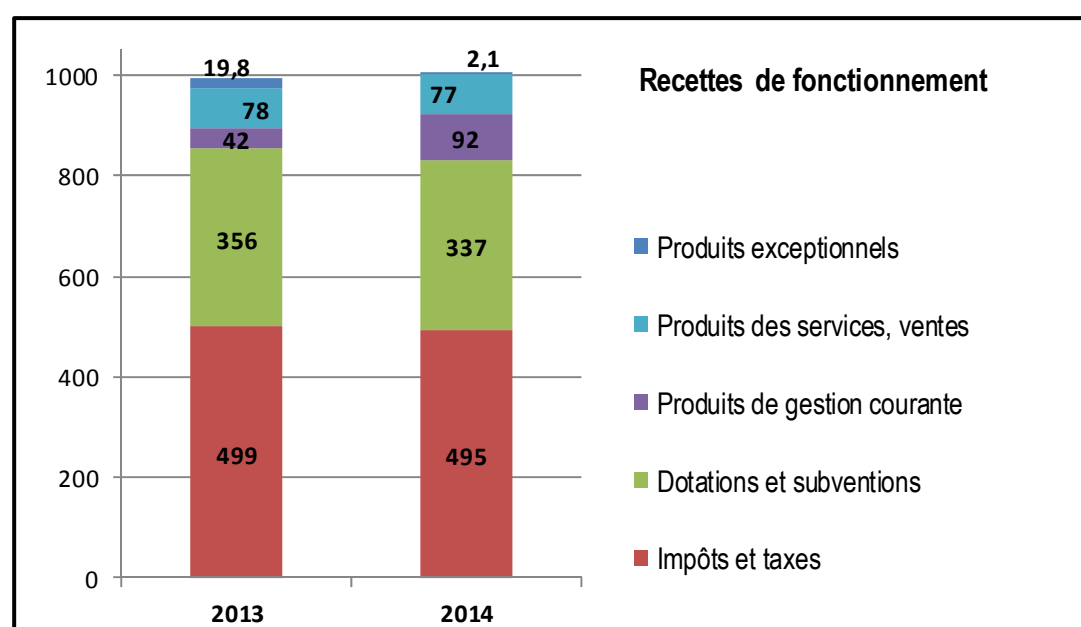
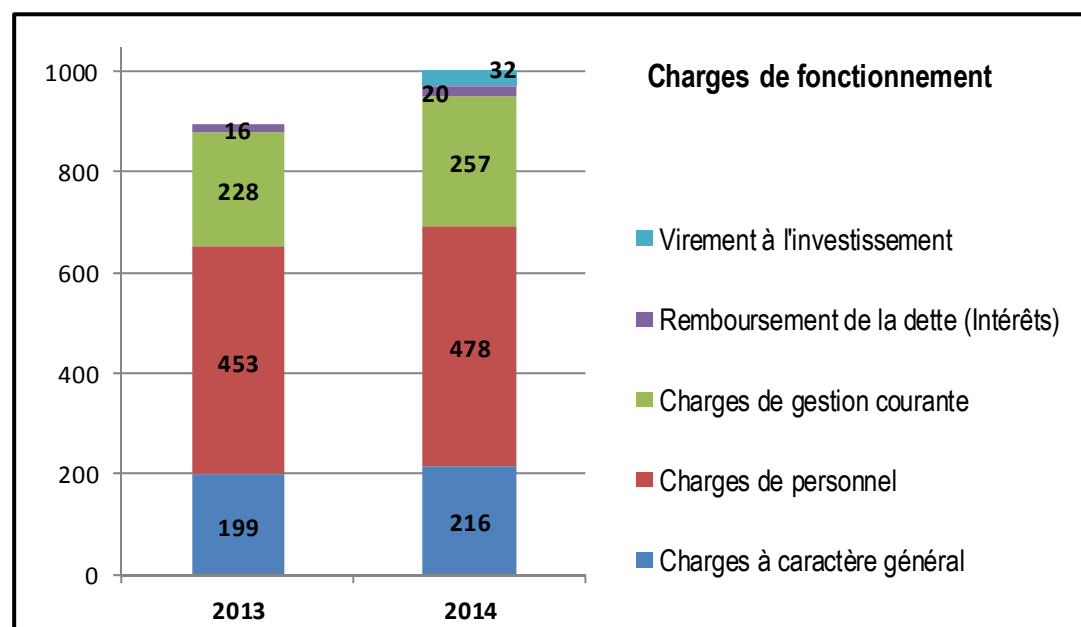


Publier une information dans la
Lettre de Béruges ou sur le site Internet

commission.information@beruges.fr

Le Budget de la Commune

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en millier d'euros)		2013	2014
CHARGES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	198,6	215,8
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	452,7	477,9
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	228,4	256,7
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	16,4	20,4
	Virement à l'investissement Les recettes prévisionnelles étant supérieures aux dépenses prévisionnelles, ce virement à la section d'investissement permet d'équilibrer le budget	0,0	32,0
	TOTAL	896,1	1002,8
RECETTES	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), dot. de solidarité de GPoitiers, droits de mutation...	499,4	494,6
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, département, CAF, MSA, Europe...	355,6	337,4
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel par Grand Poitiers, redevances de loyers...	41,7	91,5
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), antennes télécom	77,5	77,2
	Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...	19,8	2,1
	TOTAL	994,0	1002,8



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de services publics. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en début d'année un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu sur-estimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2014 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP d'investissement l'année suivante. Ainsi, le CA de fonctionnement 2013 a dégagé un excédent de presque 98 000€ qui est reversé au BP d'investissement 2014.

Particularités du BP de fonctionnement 2014

- Augmentation des charges de personnel : Elles ne sont pas dues à de nouvelles embauches, mais à l'augmentation significative des cotisations sociales et de retraite et, dans une moindre mesure, à l'ancienneté croissante des personnels.
- Augmentation des charges à caractère général et de gestion courante : Ces charges augmentent mécaniquement du fait de l'inflation et de la hausse de la TVA intervenue au 1^{er} janvier 2014.
- Diminution des dotations : L'Etat réduit sa voilure et diminue ses dotations aux collectivités locales. C'est une tendance de fond qu'il convient d'anticiper.
- Pas d'augmentation de la fiscalité communale : Les taux restent inchangés. Les bases de calcul par contre ont été augmentées par l'Etat, mais cela n'a qu'une incidence très limitée. A noter également que Grand Poitiers n'augmente pas ses taux pour 2014.
- Augmentation exceptionnelle des recettes de gestion courante : Cette augmentation dans le BP2014 est trompeuse car elle correspond à une vieille créance de 57 000€ de Grand Poitiers et qui sera soldée cette année. Il ne faudra plus y compter les années suivantes.

Perspectives pour les années à venir

Le budget de fonctionnement a vocation à se tendre du fait de la baisse annoncée des dotations et subventions et de la hausse mécanique des charges. Il convient d'anticiper cette situation durable, car à moyen terme, l'équation risque de ne plus être tenable. Augmenter les recettes et/ou diminuer les dépenses, tel sera l'enjeu très important des réflexions à venir du Conseil Municipal.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a reconduit pour cette année de transition les règles actuelles de subventionnement aux associations. Toutefois, nous ouvrirons un chantier de réflexion dans les mois à venir avec l'ensemble des associations pour faire évoluer ces règles d'attribution afin d'intégrer d'autres critères que le seul nombre d'enfants inscrits.

Combien perçoivent vos élus municipaux

Les élus de la communes perçoivent une indemnité mensuelle brute soumise à charges sociales. Le montant maximal des indemnités est fonction de la taille de la commune. Le Conseil Municipal n'est pas obligé de voter l'indemnité maximale. Le tableau ci-contre donne les montants des indemnités votées.

Indemnités mensuelles	Maire 1	Adjoint 4	Conseiller Délégué 4	Conseiller 6
Indemnité brute maximale légale	1635	1635	-	-
Indemnité brute votée par le Conseil	988	494	152	0



Le Budget de la Commune



BUDGET d'INVESTISSEMENT (en millier d'euros)		2014
D E P E N S E S	Remboursement de la dette (Capital)	44,1
	Programmes d'investissement	358,7
	Travaux de voirie	54,3
	Busage de fossés, achat de panneaux de signalisation Acquisition d'un radar pédagogique mobile	
	Chantier de l'EHPAD	100,0
	Viabilisation du terrain. Emprunt de 60 000 euros et subvention de 40 000 euros. Coût compensé par la vente du terrain au gestionnaire	
	Voirie nouvelle	10,0
	Chemin de la Nesde à Saint Laurent, 4 terrains constructibles	
	Aménagements du stade Paul Mullon	20,0
	Rafraîchissement des bâtiments Implantation de jeux pour enfants et d'un barbecue	
	Réserve à incendie	9,5
	Pour sécuriser les habitations sur le haut de Vauvinard	
	Cimetière	1,5
	Construction d'un ossuaire pour recueillir les ossements des tombes abandonnées	
	Réparation de l'église	5,0
	Travaux répartis sur plusieurs années pour reprendre le crépis et des vitraux endommagés	
	Salle des fêtes	19,7
	Mise aux normes d'accessibilité (portes et toilettes) Acquisition d'un lave-vaisselle pour la cuisine	
	Bassin d'orage	20,7
	Creusement du bassin d'orage de la chaumerette pour mise aux normes avant reprise par Grand Poitiers. Financé en partie par un emprunt de 7 000	
	Informatique Mairie	3,6
	Acquisition d'un logiciel de gestion pour le cimetière Evolution du logiciel de gestion des activités enfance jeunesse	
	Eclairage public	9,6
	Fin d'un plan d'action de 4 ans pour mettre aux normes les lampes Hélas, un nouveau plan pluriannuel se dessine déjà à l'horizon	
	Tourisme	4,4
	Fin des aménagements du sentier de l'oppidum (signalétique et bancs)	
	Ateliers communaux	72,3
	Fin des travaux d'extension des ateliers communaux Investissement financé par un prêt de 70 000 euros	
	Matériel communal	5,8
	Acquisition d'une débroussailleuse et provision de 5 000 euros pour réparations diverses	
	Aménagement de la place de l'église	5,3
	Retrait de la chape à l'ancien emplacement du monument aux morts Paiement de l'étude d'aménagement commandée en 2013	
	Locaux de l'école	8,6
	Crépi du dortoir, reprise du crépi des autres bâtiments Rafraîchissement des murs des couloirs. Portes toilettes extérieures	
	Divers	8,3
	Dépenses imprévues et aménagement de l'étage de la Mairie (chantier non prioritaire réalisé par les cantonniers en fonction de leurs dispos)	
	TOTAL	402,7

R E C E T T E S	Solde d'investissement 2013 reporté	26,4
	Travaux non réalisés en 2013 et reportés sur 2014	
	Excédent de fonctionnement 2013	97,8
	L'excédent du budget de fonct. 2013 est basculé en investissement 2014	
	Virement section de fonctionnement 2014	32,0
	Virement de la section de fonct. 2014 pour égaliser ses dépenses et recettes	
	Taxe d'aménagement, PVR	35,0
	Perçues lors de nouvelles constructions sur la commune	
	Fond de Compensation de la TVA	21,0
	Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en invest.	
	Subventions	53,5
	Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, CAF, parlementaires...	
	Nouveaux emprunts	137,0
	Voirie EHPAD 60 000 + Ateliers communaux 70 000 + Bassin d'orage 7 000	
	TOTAL	402,7

Budget d'investissement : investir, mais réfléchir et concerter d'abord

L'investissement permet d'entretenir les routes, les bâtiments, l'espace public, et financer de nouveaux équipements. Le Conseil a choisi de ne pas lancer de nouveaux chantiers d'investissement lourds, afin de se donner le temps de la réflexion et de la concertation avec les Bérugéois.

Autofinancement ou emprunt ?

Le BP2014 dégage une capacité d'autofinancement de 130 000€ grâce aux excédents de fonctionnement. Toutefois, il est parfois plus efficace de financer certains projets par l'emprunt et non par l'autofinancement. C'est le cas en particulier sur des projets d'aménagements coûteux dont la durée d'usage porterait sur de nombreuses années. L'exemple le plus parlant est l'acquisition d'une maison par un ménage : peu de ménages peuvent payer la totalité de leur maison grâce à leurs économies. De plus, cet argent pourrait être mobilisé de façon plus avantageuse sur d'autres projets moins lourds. Dans ce contexte, le recours à l'emprunt est plus pertinent. Un même raisonnement vaut pour une commune. C'est encore plus vrai en période de taux bas.

La commune est-elle très endettée ?

Non, la commune n'est pas très endettée. Le BP2014 prévoit le remboursement de 20 000€ d'intérêts soit 2% du budget de fonctionnement, et 44 000€ de capital soit 11% du budget d'investissement. De plus, certains gros emprunts arrivent à échéance dans les 4 prochaines années.

Les communes empruntent-elles aux mêmes conditions que les particuliers ?

Non. Les taux d'intérêt proposés aux communes sont significativement supérieurs à ceux proposés aux particuliers. En effet, les banques font payer aux communes les risques plus grands de ne pas recouvrer leurs créances en cas de défaut de paiement. Si l'on reprend l'exemple du ménage qui emprunte pour acheter une maison, la banque saisit la maison en cas de défaut de paiement, ce qui n'est pas possible pour une école ou une mairie.

Particularités du BP d'investissement 2014

- **Chantier du futur EHPAD** : Le Conseil provisionne 100 000€ pour entamer les travaux de viabilisation des voies d'accès (voiries, eaux, gaz, électricité, telecom). Cet investissement sera remboursé par le prix de vente du terrain qui tiendra compte de ces coûts. L'avance de trésorerie sera couverte par un emprunt à court terme de 60 000€ et d'une subvention de 40 000€.
- **Extension des ateliers communaux** : Ce projet initié par la précédente équipe municipale est arrivé à terme fin avril. Son financement est engagé sur le budget 2014. Un emprunt de 70 000€ financera cet investissement.
- **Aménagement du site Paul Mullon** : L'objectif est de rendre le site encore plus convivial. C'est pourquoi le Conseil a prévu le rafraîchissement extérieur des bâtiments, l'installation de grands jeux pour enfants ainsi que d'un barbecue collectif.
- **Aménagement de la place de l'église** : le massif sur lequel reposait le monument aux morts laisse apparaître une chape disgracieuse. Cette chape sera retirée et le trou comblé avec de la terre végétale. Le massif arboré ne sera pas supprimé avant d'avoir défini un projet pour la place.
- **Eclairage public** : Un puits sans fond dans lequel sont englouties chaque année des sommes importantes pour remettre aux normes les équipements. Et chaque année les normes évoluent évidemment. Un chantier de réflexion sur le thème de l'éclairage public sera ouvert dans les prochains mois.
- **Ecole** : Les murs extérieurs ont piteuse allure. Les cantonniers se chargeront du crépi du dortoir, et du rafraîchissement du crépi des autres bâtiments.
- **Bassin d'orage** de la Chaumerette : Grand Poitiers a la compétence de gestion des eaux pluviales, et donc des bassins d'orage. Celui de la Chaumerette à la Torchaise n'a pas été creusé assez profond. Grand Poitiers refuse de le reprendre en gestion tant qu'il n'aura pas été mis aux normes.
- **Réserve à incendie** à Vauvinard : Les nouveaux permis de construire sur Vauvinard sont bloqués par les services départementaux d'incendie. Ceux-ci réclament l'installation d'une réserve à incendie (grande bache remplie d'eau).
- **Travaux de voirie** : La commune de Béruges est étendue, avec une grande longueur de chemins communaux. C'est un poste de dépense important en fonctionnement comme en investissement. Concernant les fossés, l'entretien simple est prévu au budget de fonctionnement. Mais quand les fossés doivent être busés, cette opération est imputée au budget d'investissement. Les fossés concernés sont à Saint Laurent. Les fossés à Gaudent et Champ de la Plaine ont déjà été réalisés mais sont imputés au budget 2014.
- **Salle des fêtes** : comme annoncé dans notre projet municipal, le projet de construction d'une nouvelle cuisine pour la salle des fêtes est annulé. Le Conseil continuera de moderniser l'existante ; Cette année nous achèterons un lave-vaisselle. Les portes d'entrée et les toilettes seront aménagées pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.
- **Matériel communal** : Peu d'investissement cette année. Le camion de la commune donne toutefois des signes de faiblesse. Sans doute un gros investissement en perspective.